

Relevé de Décisions du Conseil de l'école doctorale ECLIS « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé »

La Maison de l'Université. Avenue Olivier Messiean, 72085 LE MANS Cedex.

Visioconférence

14h-16h40

Réf : EC-RD n°4 – 4 mai 2023

Ce relevé de décisions à vocation à transmettre rapidement les procédures et modalités de fonctionnement de l'ED ECLIS aux directions des unités de recherche relevant de son périmètre. Il n'est pas exhaustif et pourra être complété par un relevé de discussion du conseil de l'ED également produit et transmis aux directions des unités de recherche, après validation au prochain conseil de l'ED.

Adresse de l'ED ECLIS : <https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/>

ORDRE DU JOUR

- 1/ Informations générales
- 2/ Approbation du relevé de discussions conseil du 7 février 2023
- 3/ Appel d'offre mobilité
- 4/ Appel à projet CDPDL
- 5/ Procédure CDE / Procédure de recrutement hors CDE
- 6/ Formation – sondage / discussion
- 7/ Point Programme d'actions
- 8/ Point Missions EDs
- 9/ Point information sur le programme de la prochaine JED 2023
- 10/ Questions diverses

1. Informations générales

Report de la journée d'étude du 6 avril au 9 juin 2023 : « save the date »

Inscription sur le site suivant (cf. point 9 de l'OdJ): <https://forms.gle/ZiKdzkYn2YfVjpTF6>

CSI dématérialisés sur Amethis en amont des prochaines inscriptions : Des webinaires ont été organisés pour accompagner les doctorant.e.s et les encadrant.e.s/directeurs-trices de thèse dans cette démarche. **Un guide d'utilisation d'Amethis est également disponible sur le site de l'ED. Pour rappel, les documents « rapport du.de la doctorant.e » et « rapport CSI » communs à toutes les EDs sont disponibles sur le site de l'ED et devront être utilisés et déposés directement sur la plateforme Amethis.** Ne pas hésiter à solliciter l'ED pour toute question liée à la mobilisation de cette procédure.

Charte du Doctorat : La dernière version de la charte du doctorat a été définitivement validée par le comité doctoral le 26 février 2023. **Cette nouvelle charte devra être signée par tous.les les doctorant.e.s de l'ED lors de leur prochaine inscription.** Notons, que les doctorant.e.s inscrit.e.s antérieurement au nouveau contrat (c.a.d à l'ED ELICC) sont invité.e.s à tendre au plus vers le respect de cette nouvelle charte mais que des dispositions dérogatoires pourront être mobilisées pour celles et ceux, dont la soutenance est proche, et qui se seraient conformé.e.s à la charte en vigueur au moment de leur inscription.

Accréditation des EDs et de leurs spécialités : En cours de signature

Informations « Formations » du CDPDL : Au cours de la réunion du 14 avril 2023 du collège doctoral des Pays de Loire, les informations suivantes ont été transmises :

- Les enseignements correspondants à la formation obligatoire « Science Ouverte » sont précédés dans le catalogue des formations du CDPDL de la mention « IST », et sera précédée de la mention « SO » bientôt.
- Trois MOOC listés dans le catalogue des formations du CDPDL peuvent être faits et valorisés sans passer par les équivalences : les MOOC sur l'Éthique de Bordeaux et de Lyon d'une part (15h chacun), et le MOOC « Se former dans l'enseignement supérieur » (24h). L'attestation de suivi de ces MOOC suffira à valider les heures de formation correspondant.

2 . Approbation du relevé de discussions du 7 février 2022

Le relevé de discussions du conseil du 7 février a été adressé aux membres du conseil le 12 avril 2023. Aucune remarque sur ce document n'a été formulée ni en amont, ni pendant la séance.

Les membres du conseil valident ce relevé à l'unanimité moins deux abstentions.

3 . Appel d'Offre Mobilité de l'ED

Seize demandes d'aide à la mobilité ont été transmises au conseil de l'ED en réponse à l'appel d'offre de l'ED : 1 demande non éligible (incomplète), 9 premières demandes, 3 deuxièmes demandes (dont deux pour la même candidate), 1 troisième demande pour un montant total des demandes éligibles de **4232,5 €**.

Le montant total des aides éligibles dépassant le budget mobilisable pour cet appel d'offre (3285€), le bureau de l'ED a proposé de ne financer que les premières et deuxièmes demandes pour un montant total de 3932,5 €. Ce montant dépasse le budget initial prévu pour cette action. Néanmoins, il apparaît important pour les membres du conseil de soutenir les vellétés de mobilité de doctorant.e.s de l'ED (l'ED se donnera les moyens d'assumer ce dépassement, il est par ailleurs qu'une demande d'aide formulée ne soit finalement pas mobilisée).

4 . Appel à projet CDPDL

Un appel à propositions « Ecoles doctorales 2023 » du CDPDL a été adressé aux EDs le 7 avril 2023 avec un retour des réponses attendu pour le 26 mai 2023.

Le bureau a échangé sur la stratégie envisagée pour répondre à cet appel d'offre. A l'issue, une première proposition de réponse a été transmise pour discussion en conseil aux membres du conseil le 2 mai.

Christophe Cornu présente rapidement cette proposition en séance.

A l'issue des échanges, les membres du conseil valident la stratégie et la proposition formulée à l'unanimité.

Il peut être noté qu'un nouvel appel d'offre devrait être formulé fin 2023 pour l'année 2024.

5. Procédure CDE – Procédure de recrutement Hors CDE

Procédure CDE :

La nouvelle procédure validée, dont le calendrier trop serré cette année devra être revu pour 2024, diffère de la précédente, notamment sur les 3 points suivant :

- Une transparence des procédures de sélection (dossier, entretien, critères etc...) des projets/candidat.e.s au niveau de l'Unité de recherche comme au niveau de l'ED (à l'instar pour cette dernière de ce qui était proposé antérieurement)
- La possibilité d'un concours infructueux pour les URs qui ont un CDE et la mise en place d'une seconde session de recrutement en sept/oct si besoin
- Une adaptation des critères mobilisés par l'ED, les critères scientifiques étant désormais privilégiés au niveau de l'UR.

Les critères mobilisés au niveau de l'ED seront les suivants :

Critères pour les auditions « contrats doctoraux d'établissement » - ED ECLIS

1- Appropriation du sujet de thèse : **40**

- Positionnement vis-à-vis du sujet de thèse pour lequel il candidate (ou capacité de l'étudiant à se projeter dans le projet de thèse) 25
- Projection professionnelle du candidat 15

2- Qualité du dossier de l'étudiant **45**

3- Capacité à exposer et défendre oralement sa candidature **15**

Le jury pour les auditions du 29 juin est discuté sur la base des membres du conseil disponibles et non impliqués dans les projets en concours (sollicitation adressée le 13 avril 2023), et sera constitué de la manière suivante :

Jérémy Besnard (Dir ED), Christophe Cornu (Dir ED), Antoine Nordez (EC), Didier Boisson (Mext, EC), Elisabeth Richard (Mext, EC), Alexandra Akochiat (RE).

Notons que cinq représentant.e.s des doctorant.e.s étaient disponibles et volontaires pour participer à ce jury. Après échange entre eux, Alexandra Akochiat participera à ce jury.

Également, il est noté que par rapport à la constitution du jury envisagée initialement, un enseignant-chercheur manque : a priori, les autres enseignants-chercheurs du conseil du laboratoire sont impliqués dans un projet et/ou ne sont pas disponibles, excepté peut être Mme Aubeline Vinay. Il est convenu de solliciter notre collègue le cas échéant pour compléter le jury.

Quoiqu'il en soit, le jury tel que proposé ci-dessus est validé à l'unanimité.

Il est également validé à l'unanimité le fait que, si nous étions dans l'incapacité de compléter ce jury par un enseignant chercheur membre du conseil, ce dernier pourrait siéger en l'état pour assurer le concours.

Procédure Hors CDE :

L'ED a pour mission de participer à la validation des recrutements de tous.toutes les doctorant.e.s de l'ED recrutés hors CDE comme par exemple dans le cadre de thèse CIFRE, de thèses sur projets, de thèses sur financement propre ou de thèse salariée, comme enfin des thèses non financées.

Une proposition de principes d'implication de l'ED dans ces recrutements a été adressé aux membres du conseil le 12 avril 2023 et est discutée en séance.

Il ressort de ces échanges très constructifs la nécessité de préciser de manière plus particulière certains type de recrutement. Aussi, le bureau propose de modifier le texte proposé pour tenir compte de ces échanges et de resoumettre le projet aux membres du conseil.

6. Formation

A la suite du sondage produit par Valentine Bour (doctorante, chargée de mission) et transmis aux doctorant.e.s de l'ED afin de recueillir des informations sur les formations proposées/suivies et sur les besoins en terme de formations des doctorant.e.s de l'ED ECLIS, il ressort les besoins principaux suivants : 1/ formation méthodologique (sur les outils notamment numériques); 2/ Statistiques (un grand classique, avec une demande de formation selon le niveau initial); 3/ Aide à l'écriture de la thèse.

Aussi, il est demandé aux membres du conseil de rechercher parmi leurs collègues/connaissances, des intervenants potentiels en phase avec les besoins évoqués plus haut pour leur demander s'ils étaient d'accord pour intervenir dans les formations de l'ED et dans cette hypothèse, de renseigner le formulaire de présentation de la formation envisagée (formulaire disponible sur le site de l'ED) et de le transmettre à l'ED (Elodie Chassagne : ED ECLIS ed-eclis@doctorat-paysdelaloire.fr).

Les propositions de formations transmises à l'ED seront étudiées lors du prochain conseil afin de définir celles qui pourront être ouvertes cette année.

Il est également rappelé dans les discussions qu'il n'est pas possible pour un.e doctorant.e.s de proposer une formation ouverte à l'ED. Néanmoins, il est possible que des ateliers de formations (partage de compétence) puissent être proposés et donnent lieu à des crédits d'heures de formation (contacter l'ED en amont si une telle velléité voyant le jour).

7. Programme d'Actions

Un point rapide est fait sur les actions figurant dans le programme d'actions, engagées, en cours et encore à développer, en mettant l'accent sur les initiatives directement mobilisées vers et pour les doctorant.e.s et qui ne sont pas à ce jour beaucoup utilisées comme par exemple :

- **Rencontre ED/doctorant.e.s dans leur UR** : les doctorant.e.s *peuvent solliciter une rencontre avec la direction de l'ED dans leur UR (démarche collective)*
- **Mise en place d'une commission réussite doctorale** : Si identification de difficultés par les membres du CSI, à l'initiative de la direction de l'ED, organisation d'un échange avec le/la doctorant.e (membres du bureau + 1 représentant.e des doctorant.e.s)
- **Proposition d'un système de parrainage** : Proposer aux doctorant.e.s étranger.e.s de bénéficier, si il.elle le souhaite, d'un parrainage ; Proposer aux doctorant.e.s de l'ED de participer à un parrainage d'un.e doctorant.e.s étrangers.

8. Points « Missions » de l'Ecole Doctorale

Cinq missions sont proposées au sein de l'ED prises en charge par des doctorant.e.s de l'ED :

- Relations internationales
- Relation avec le monde socio-économique (Inès Maksud & Coline Chartier)
- Communication (Loison Valériane)
- Formation (Valentine Bour)
- Diffusion de la culture scientifique (Kévin Mahot)

Après un échange avec les chargé.e.s de mission (excepté pour la mission « relations internationales ») pour préciser le périmètre de chacune des missions, ces dernier.e.s ont travaillé sur une proposition de feuilles de route (proposition d'actions, calendrier etc...) qu'ils ont transmises à l'ED pour avis. Ces dernières, dont on peut noter qu'elles sont très intéressantes et motivantes) sont évoquées rapidement en conseil et devront être discutées plus précisément pour valider les actions à engager rapidement.

9. Point Journée d'étude de l'Ecole Doctorale ECLIS

SAVE THE DATE – RETENEZ LA DATE !

La journée d'étude de l'ED a été reportée au **9 juin 2023**, à Nantes (Bias 2, rue Bias, 44 000 Nantes). **Inscrivez-vous en cliquant sur le lien suivant :**

<https://forms.gle/ZiKdzkYn2YfVjpTF6>

Les informations sur le programme (assez proche de celui initialement proposé pour la journée du 6 avril) sont disponibles sur le site de l'ED.

Il est important de nous retrouver nombreux.ses à l'occasion de ces journées importantes pour l'ED afin que vous puissiez échanger entre vous, avec les membres du conseil, les directions et les gestionnaires de votre ED.

Prochain Conseil de l'ED ECLIS : Mardi 13 juin 2023 à Nantes Université